

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE CHOISI
DATES RETENUES
VOS ATTENTES PARTICULIÈRES.....
.....

Renseignements concernant le (la) stagiaire

Mme → Melle → M. →

Nom et prénom
Date de naissance
E-mail
Poste occupé

Renseignements concernant l'entreprise

Entreprise
Adresse
Ville
Tél
N° de SIRET Code APE/NAF.....
E-mail
Site :
Activité
Nombre de salariés
Contacts ou nom du responsable de formation
.....

Facturation : la facture devra être établie :

Au nom de l'entreprise → au nom de l'organisme payeur (*) → à mon nom →
(*) dans ce cas, veuillez préciser

Nom de l'organisme
Adresse
.....

Nota : assurez-vous de la prise en charge par l'organisme choisi ainsi que de la disponibilité des fonds. Veuillez également à ce que toutes les informations concernant cette inscription lui aient été données.

Règlement à effectuer à l'ordre de Blanchier Consulting.

Conditions générales de vente page suivante

A....., le

Signature et cachet

Nous vous remercions d'avoir rempli ce bulletin d'inscription.

Vous recevrez une convocation confirmant le lieu, la date et l'heure 8 jours avant le démarrage de la formation. Bulletin à renvoyer à Blanchier Consulting par courrier ou par mail : florence@blanchier-consulting.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

L'inscription est à effectuer en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessus. L'adresser si possible 15 jours avant le démarrage de la formation.

Dès réception de votre bulletin d'inscription, vous seront adressés :

- Un accusé de réception
- Une convention de formation professionnelle en deux exemplaires dont un est à nous retourner dûment rempli.
- Un courrier de convocation avec plan d'accès et horaires

A l'issue de la formation seront adressées :

- Une attestation de participation
- Une facture
- Un certificat validant les compétences

Règlement

Formation entreprise : le prix de la formation est payable en totalité dès réception de la facture. En cas de paiement en plusieurs fois, le solde devra être réglé avant le démarrage de la formation.

En cas de paiement effectué par un organisme payeur (OPCO...), il vous appartient de vous assurer avant l'inscription de votre prise en charge par l'organisme que vous aurez désigné (en cas de non prise en charge, la formation sera facturée à l'entreprise ou au particulier).

Toute formation commencée est due intégralement.

Tarif

Nos prix s'entendent H.T. (ou TTC pour les particuliers). Application de la TVA en vigueur.

Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

Report

La recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut nous amener à modifier les dates de formation.

Toutefois, dès réception de la convocation, vous avez la garantie du maintien de la formation, sauf cas de force majeure. Blanchier Consulting ne pourra pas endosser la responsabilité des reports pour les cas non maîtrisables (annulation tardive d'inscriptions, etc.).

Annulation

- Annulation du fait de Blanchier Consulting : la formation sera remboursée intégralement.
- Annulation du fait du participant : sauf dénonciation au plus tard huit jours ouvrables avant le démarrage de la formation, la facturation aura lieu automatiquement.

L'inscription sera reportée sur une autre session ou remboursée sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

Litiges

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Vienne.